



**Communiqué commun FO – CGT – SUD Secteur Santé  
des Bouches du Rhône  
TOUS EN GREVE LE 8 NOVEMBRE  
« Contre les GHT et la casse de la Protection Sociale »**

**L'USD Santé Action Sociale CGT 13, le GD-FO Santé 13 et SUD Santé 13 se sont réunis le vendredi 29 octobre à Marseille.** A l'instar de nos fédérations nous faisons notre l'appel à une journée de grève nationale et de mobilisation fixée au 8 novembre contre la loi santé et ses groupements hospitaliers, contre le projet de loi de financement de Sécurité Sociale (PLFSS). Ces initiatives s'inscrivent dans la continuité du combat pour le retrait, puis l'abrogation de la Loi Travail, qui a permis que se réalise l'action commune ouvrant la voie à une formidable mobilisation. Exiger l'abrogation de cette Loi, c'est refuser la destruction des garanties collectives, c'est défendre les Statuts et les conventions collectives.

Nous nous félicitons que cet appel à la grève du 8 novembre soit rejoint par le SNMH/FO, l'AMUF, les fédérations FO et CGT de l'action sociale, la section fédérale FO des organismes sociaux de la FEC/FO et la fédération CGT des ces mêmes organismes sociaux qui appellent leurs structures à « **prendre toutes les initiatives pouvant aller jusqu'à la grève** ».

Plus que jamais il y a urgence à combattre les attaques portées contre l'hôpital, les patients et les personnels médicaux et non-médicaux, qui au travers la loi dite de «*modernisation de notre système de santé*», constitue avec les GHT un dispositif le plus déstructurant que l'hôpital ait connu depuis 1945.

Les personnels hospitaliers ont une mission particulière, celle de prendre en charge les malades, d'assurer leurs soins et souvent leur survie, grâce au système de Sécurité Sociale qui a constitué un extraordinaire progrès. Mais ce système est aujourd'hui mis à mal par les contre-réformes qui se succèdent (*Loi HPST, Loi de santé, GHT, enveloppes limitatives,...*) au profit de la privatisation, d'une baisse des dépenses publiques, d'une dégradation constante des conditions de travail.

Dans le département des Bouches du Rhône, comme au niveau national nos syndicats avec les personnels n'acceptent pas et n'accepteront pas cette destruction et rejettent toutes les mesures qui asphyxient le fonctionnement de nos établissements.

Dans le département les syndicats FO, CGT et SUD se sont opposé et ont tous voté CONTRE l'imposition du GHT regroupant les 13 hôpitaux publics des Bouches du Rhône. Avec les personnels nous combattons pour défendre le maintien de tous les établissements, de tous les services. **Nous refusons la remise en cause de l'accès au droit aux soins pour l'ensemble de la population, indissociable des garanties statutaires, sans lesquelles ce droit ne saurait s'exercer.**

Dans la même logique de la loi Travail qui ne raisonne qu'au niveau entreprise (et non de branche), les GHT auront notamment pour objectif d'assouplir ou de s'affranchir du cadre réglementaire du statut en cherchant à forcer les syndicats à accompagner les mesures de restructuration dans le cadre des « *conférences territoriales de dialogue social* ». **C'est pourquoi nos organisations syndicales ont décidé dans le département de boycotter la conférence territoriale de « dialogue social » proposé par l'ARS, dont le seul but est de nous faire prendre en charge la destruction de notre système de santé, du droit à la santé, de nos droits et garanties statutaires.**

En persévérant sur la voie des GHT ; en poursuivant la « balkanisation » de la gestion des ressources humaines, en s'attaquant aux acquis (accord RTT...) et aux revendications ; en maintenant le plan triennal d'économies, aggravé par les nouvelles mesures d'austérité programmées dans le PLFSS 2017 (*hold-up de 300 millions sur l'ANFH, ponctions dans le FEH, la CNSA, annulation des crédits mis en réserve, ...*), en programmant la fermeture de 16 000 lits et la suppression de 22 000 postes, La Ministre de la Santé place nos syndicats et les personnels **en situation de légitime défense.**

**C'est pourquoi nous appelons l'ensemble de nos syndicats et plus largement tous les hospitaliers à répondre en masse à la grève et à la mobilisation nationale du 8 novembre en prenant, dans le cadre de l'action commune FO-CGT-SUD, toutes les initiatives pour organiser le rapport de force seul à même de faire prendre en compte les revendications qu'elles soient générales ou particulières :**

- **POUR l'abrogation de la Loi HPST et de la Loi de Santé et ses GHT**
- **NON aux fusions, mutualisations et mutations d'office des personnels.**
- **NON à la destruction du social, du sanitaire, de l'Hôpital Public et de la Protection Sociale ;**
- **NON aux mutualisations et aux mutations d'office des personnels ;**
- **POUR mettre fin : aux enveloppes limitatives, au plan ONDAM triennal de 3,5 milliards d'économies sur les hôpitaux, et pour l'annulation de tous les CREF ;**
- **POUR le maintien de tous les établissements, tous les lits, tous les services ;**
- **CONTRE toute suppression de poste et Maintien de tous les accords RTT.**
- **POUR la mise en stage des CDD et l'embauche sous emplois statutaires en fonction des besoins**
- **POUR la revalorisation des carrières, l'augmentation des salaires, de la valeur du point d'indice et des indemnités. NON à PPCR**
- **Maintien de tous les IFSI et IFAS. Sauvegarde de la formation professionnelle et RETRAIT des articles 3 et 53 du PLFSS.**
- **NON au Projet de loi de Financement de la sécurité Sociale remettant en cause notre système de Protection Sociale, garant de justice et d'égalité**
- **ARRET DE LA CASSE du Travail Social et sa destruction**

**On ne lâche rien, tous en grève le 8 novembre !**

**A MARSEILLE RASSEMBLEMENT CGT – FO – SUD A 11 heures 30**

**PREFECTURE PLACE FELIX BARET**

**UN cortège CGT SUD partira du Vieux Port RDV 10 Heures 30**

**Un cortège FO partira à 10 Heures 30 devant l'UD-FO (Boulevard Garibaldi)**